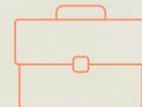


Rencontre



Pauline Chevreau, engagée contre le chômage

Sa mission ? Mener à bien des actions pour aider les plus fragiles. L'altruisme est dans l'ADN de Pauline Chevreau, chargée de mission Projet Social de Territoire à la CdC. La jeune femme co-pilote notamment l'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD). La CdC a été retenue comme territoire émergent dans le cadre de cette initiative originale visant à enrayer le chômage. L'experte en la matière décrypte pour vous cette démarche innovante.



EN SAVOIR PLUS :

Permanences d'accueil à la Maison de l'Emploi à Surgères tous les lundis de 14h à 16h, sans rendez-vous.

Ouverture à partir du 6 juillet 2020

QUEL EST LE BUT DE L'EXPÉRIMENTATION TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE (TZCLD) ?

Sa finalité est de lutter contre la privation d'emploi. Elle doit permettre aux chômeurs de longue durée, sans activité professionnelle depuis plus d'un an, qui en font la demande d'obtenir un CDI à temps choisi (partiel ou plein), payé au SMIC, au sein d'une entreprise à but d'emploi (EBE).

QUELS EN SONT LES TROIS GRANDS PRINCIPES ?

Le premier part du fait que personne n'est inemployable, à condition d'adapter l'emploi à la personne. À l'inverse du système classique, l'idée est de partir des compétences existantes de chacun pour créer des emplois. Deuxième principe : ce n'est pas le travail qui manque. Il y a du travail que l'on peut inventer. Ce sont des emplois supplémentaires, qui ne doivent pas entrer en concurrence avec les entreprises déjà existantes. Troisième principe : ce n'est pas l'argent qui manque. Le chômage de longue durée d'une personne coûte environ 18 000 € par an à l'État. Cette somme est donc versée aux EBE pour leur permettre d'embaucher.

QU'EST-CE QUE LES CHÔMEURS ONT À Y GAGNER ?

Que l'État leur offre un travail plutôt que des allocations, et surtout d'obtenir un CDI avec toutes les perspectives que cela peut ouvrir. Sur les 10 territoires en expérimentation, les participants ont par exemple pu faire un emprunt, acheter une voiture, un appartement, passer le permis de conduire. Cela a permis également de changer le regard des autres sur leur statut social.

« En France, 10 territoires expérimentent déjà le TZCLD depuis novembre 2016. »

QUELS TYPES D'ACTIVITÉS PEUVENT ÊTRE EFFECTUÉS DANS LES EBE ?

Actuellement, la répartition est la suivante : 43 % des EBE sont investies dans le domaine de la transition écologique, 21 % dans le secteur de la cohésion sociale et 36 % dans le développement du tissu économique local. De la fabrication de couches lavables à un service d'épicerie ambulante en passant par le renfort d'encadrement périscolaire, les débouchés sont nombreux et divers.

« Ces entreprises ne se distinguent pas par leur rentabilité immédiate, mais par l'utilité des services qu'elles rendent à la population. »

COMMENT LES EMPLOIS SONT-ILS FINANÇÉS ?

Le coût estimé d'un chômeur longue durée pour l'État (18 000 €) est redirigé vers l'EBE. Cependant, cela ne suffit pas à couvrir la totalité des charges d'un salarié au SMIC. Le reste du financement provient de ventes de produits ou de prestations de services de l'EBE ainsi que de subventions de collectivités.

POURQUOI LA CDC AUNIS SUD PREND-ELLE PART À CETTE EXPÉRIMENTATION ?

C'est une volonté de Jean Gorioux, son président. Il y a environ deux ans, il s'est intéressé à cette expérimentation. Il en a parlé aux partenaires du territoire qui ont eu une forte volonté de l'intégrer : Pôle Emploi, la Mission Locale, la Directe, Cap Emploi, Cyclad, des associations d'insertion (Relais 17, Association d'aide à l'emploi, Aunis GD, Association Arozoaar) et des associations à vocation sociale (CAC, l'Accorderie). Ce groupe est très mobilisé. Comme partout ailleurs,

nous sommes touchés par le chômage de longue durée, avec des zones plus ou moins impactées.

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉCHÉANCES DE CETTE CANDIDATURE ?

Pour le moment, la CdC Aunis Sud a été reconnue territoire émergent par l'association nationale TZCLD. Cela veut dire que nous sommes candidats pour intégrer la deuxième phase d'expérimentation. Pour cela, nous attendons qu'une loi soit votée permettant de prolonger l'expérimentation au sein des 10 territoires actuels et de la lancer dans de nouvelles zones. Au regard de la crise sanitaire que nous traversons, cela va sans doute être retardé. Mais nous devons nous tenir prêts. Nous avons donc entamé la phase de rencontres de personnes privées d'emploi lors du Forum de l'emploi à Surgères. Une dizaine de personnes se sont montrées intéressées. Il faudra ensuite faire un recensement de leurs compétences pour savoir quels types d'EBE créer, en cohérence avec les spécificités de notre territoire.

L'expérimentation en chiffres :

922 emplois

ont été créés dans les entreprises à but d'emploi depuis le début de l'expérimentation (novembre 2016)

5 ans,

soit la durée de la première phase du TZCLD

114 territoires

émergents ont été retenus par l'association TZCLD, dont la CdC Aunis Sud

1 400 demandeurs

d'emploi longue durée ont été identifiés en Aunis Sud (mars 2020)